



Mairie de Mortefontaine  
18 rue Corot  
60128 Mortefontaine  
03 44 54 31 56 / 06 07 88 14 25

## Extrait du registre des délibérations Du conseil municipal

Nombre de membres	12		
Présents	8		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	8		
Date de convocation du conseil municipal	27 janvier 2023		
Secrétaire de séance	François PINSON		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni		X	
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo		X	
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet	X		
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden	X		

L'an deux mil vingt-trois, le 2 février, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, Maire.

### Délibération n° 27-2023

Objet : Mutualisation CCAC - Constitution d'un groupement de commandes pour la passation des marchés d'assurances 2024-2028

Monsieur le Maire expose que la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne souhaite réitérer l'expérience du groupement de commandes pour les prestations d'assurances. La commune de Mortefontaine a adhéré à cette démarche en 2019 pour la période 2020/2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la participation au groupement de commande, en vue d'organiser au premier semestre 2023 une mise en concurrence pour la mise en place de nouveaux contrats à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire, Jacques FABRE